

ABONNEMENT.

En un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9
Poste :
En un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Novembre 1874.

Bulletin politique.

En dehors de la question des élections municipales qui vont agiter momentanément l'opinion publique, il en est une autre plus grave à notre avis, parce qu'elle tient plus directement au sort de notre pays : c'est la question de gouvernement.

Que va-t-il se produire à la rentrée de la Chambre?

Une correspondance de Paris, adressée au Journal de Lyon, donne à ce sujet des détails sinon certains, du moins fort curieux. Nous prions nos lecteurs de la lire avec soin :

Ce n'est pas une campagne platonique que celle entreprise par le Soir et par le Pays, campagne ayant pour but d'entraîner le gouvernement à s'appuyer sur les bonapartistes transigeants, c'est-à-dire sur les bonapartistes patients. Il paraît qu'il y a quelque chose de plus en cette affaire que les articles de journaux. Ce quelque chose, c'est une combinaison ministérielle dont je vais vous indiquer plus loin les principaux éléments.

L'intrigue a été menée ici par M. de la Guéronnière, aidé par M. Gibiat, directeur du Constitutionnel et propriétaire du Pays. M. de Fourtou, lui, est arrivé incognito à Paris pour conclure. Il paraît aussi que M. de Girardin a prêté un concours énergique à M. de Fourtou, pour lequel il professe une assez vive amitié.

Il paraît donc qu'on a acquis, ces jours derniers, la certitude qu'il ne fallait pas songer plus longtemps à séduire les membres influents du centre gauche.

M. Dufaure répondait mal aux avances qui lui étaient faites, M. Casimir Périer faisait la sourde oreille et M. Waddington lui-

même était inébranlable; on était donc déjà fort découragé en haut lieu, quand on a appris que M. de Marcère avait obtenu de M. Thiers une lettre en faveur de M. Parsy, candidat républicain dans le Nord, lettre que ses destinataires, M. de Marcère et M. Corne, appartenant tous deux au centre gauche, se réservaient de publier dans les derniers jours de la période électorale.

Cette nouvelle aurait porté une forte atteinte au crédit des personnages qui soutenaient qu'une entente était non-seulement désirable, mais même possible avec le centre gauche, et a remis en selle M. de Broglie. Donc, on a préparé un plan dont voici les traits principaux : Plus de message à la rentrée. Le ministère actuel se présentera tel qu'il est devant l'Assemblée et demandera la prise en considération d'un projet d'organisation constitutionnelle, émanant de son initiative.

On compte sur un échec. Dans ce cas, un ministère nouveau sera formé avec MM. de Broglie à l'intérieur, de Cisse à la guerre, Montaignac à la marine, Decazes aux affaires étrangères, de Fourtou à la justice et Deseilligny aux travaux publics, M. Mathieu Bodel gardant les finances.

Cette fois, M. de Broglie apportera à la tribune de l'Assemblée un véritable message, très-énergique, réclamant le vote des lois constitutionnelles au nom même du septennat. Si le cabinet n'est pas plus heureux que son prédécesseur dans sa demande, il proposera alors la dissolution, demandant à la Chambre de fixer à six mois la date des élections générales. Mais dans aucun cas il ne se retirera. Ce sera le ministère fort dont je vous ai parlé dans une lettre précédente.

Exclusion des légitimistes intransigeants, absorption du parti bonapartiste, guerre énergique aux républicains et maintien à tout prix du septennat, organisé ou non, mais en tout cas personnel, voilà tout le programme du nouveau cabinet qui serait une seconde édition, revue et corrigée, du ministère du 24 mai.

Mais pour souligner les tendances nouvelles, on sacrifierait M. Léon Renault, le préfet de police, dont les bonapartistes ont eu à

se plaindre, et dont la fermeté ne fut pas étrangère à la retraite de M. de Fourtou. Ce dernier a fait de la démission de M. Renault la condition expresse de son entrée au ministère.

Rien n'a été oublié pour assurer le succès de cette combinaison.

Vous savez que M. de Girardin prend la direction de la France le 15 novembre prochain.

Deux ou trois jours après, M. de la Guéronnière engagera dans le Soir, qui appartient pour la grosse part à M. Deseilligny, une polémique courtoise avec M. de Girardin.

Au bout de quatre articles, les belligérants constateront qu'ils sont d'accord, que le mieux est de s'en tenir à la combinaison ministérielle que je viens d'exposer. M. Debrousse, de son côté, tout acquis à M. de Fourtou, président de la Société algérienne, mettra la Presse à la disposition du nouveau cabinet. Ces petits arrangements ont été conclus, dit-on, dans un dîner auquel assistaient MM. de la Guéronnière, Girardin, Gibiat, Deseilligny et aussi, mais je fais des réserves expresses pour le nom de ce dernier convive, M. Emmanuel d'Harcourt.

Maintenant et malgré ces indications précises, je ne vais pas jusqu'à affirmer que le programme préparé sera exécuté, mais il est positif que le plan exposé plus haut est fort en faveur. On veut, pour le moment, rallier les bonapartistes transigeants.

Vienne ce plan à se réaliser, le Parlementarisme se suicide lui-même et l'on verra M. de Broglie, qui s'en prétend être le plus fidèle expression, lui donner le coup de grâce; pour nous, nous serions presque heureux de voir cette école dite libérale s'exécuter elle-même.

Chronique générale.

Les élections pour le renouvellement des conseils municipaux qui auront lieu le di-

manche 22 novembre, causent dans la France entière une certaine agitation. Ces élections locales ont en effet le don d'exciter les convoitises, les passions, les rancunes locales : de tous côtés l'on se prépare à la lutte avec ardeur; toutes les nuances républicaines mettent leur listes en avant. Dans les villes où le gouvernement a dû remplacer les conseils municipaux par des commissions municipales, les radicaux emploient tous leurs efforts pour faire passer les membres des anciens conseils suspendus; il faut espérer que les conservateurs, sortant de leur torpeur habituelle, lutteront pied à pied contre les rouges, et qu'ils empêcheront que la plupart de ces assemblées chargées d'intérêts purement locaux ne deviennent des comités révolutionnaires au petit-pied.

Au surplus, l'attention du ministre de l'intérieur vient d'être appelée sur la formation en province, sous la direction des chefs du parti radical dans chaque département, de comités directeurs chargés de préparer les élections municipales dans le sens le plus révolutionnaire possible. Un rapport vient d'être fait, à ce sujet, par M. le directeur de la sûreté générale.

On s'est inquiété, avec raison, de la situation que les nouvelles élections municipales vont faire aux maires et aux adjoints nommés par le gouvernement.

Les maires non réélus seront-ils remplacés ou doivent-ils l'être?...

Une circulaire ministérielle du 7 novembre répond à ces questions d'une façon péremptoire. — Non, la situation actuelle des maires et des adjoints ne sera en rien modifiée par les élections du 22 novembre, car, dit le ministre, si « le législateur a déterminé le « délai extrême dans lequel devait avoir lieu le renouvellement des Conseils municipaux, il n'a, par aucune prescription, limité la durée des pouvoirs des maires nommés en exécution de la loi du 20 janvier 1874... » Est-ce clair?... Le ministre ajoute que le gouvernement, tant qu'une décision de l'Assemblée

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE SALADE DE QUATRAINS.

« Castigat ridendo mores. »

Ce monde, grâce à nos travers,
Fut toujours un spectacle étrange;
Mais quand vit-on dans l'univers
Plus de sottise et plus de fange ?

Partout, quel flux et quel reflux
D'esprit étroit, d'orgueil immense,
De souverains irresolus
Et de nations en démenée !...

Nous voyons, d'un œil attristé,
À travers le fer et la flamme,
Et des vainqueurs sans grandeur d'âme,
Et des vaincus sans dignité.

Avec Bismark, nos chers ministres
Veulent être du dernier bien;
Consignez donc dans vos registres
Que de Bismark je ne dis rien.

En Flandre, la France et l'Irlande
Combattaient sous le drapeau blanc (1)
Et cueillaient la même guirlande.....
Ne sommes-nous plus de ce sang ?

A des majestés légitimes
Des Présidents succéderont,
Et ces Présidents recevront
Le titre de Serinissimes.

Dans un gouvernement tel quel,
Dont la fleur est déjà fanée,
Atteint-on sa septième année
Sans commettre un péché mortel ?

De grandes lois sont à l'étude
Au sein d'une commission;
Mais le péché d'omission
Y devient péché d'habitude.

C'est sur des treteaux qu'autrefois
S'établissait le saltimbanque;
Il est rare aujourd'hui qu'il manque
D'être porté sur le pavois.

A Vizille, chers patriotes;
On parle pour vous endormir;
Mais est-ce que du Casimir
Convierait à des sans-culottes ?

(1) A Fontenol, par exemple, et à Rocoux.

Le fou Triquet, de son cerveau
Ranimant la vieille faconde,
Compte bien des destins du monde
Embrouiller encor l'écheveau.

Barthélemy l'Epistolaire
Nous écrit que son bon patron
Fait renaitre, la chose est claire,
César doublé de Cicéron.

La Corse, où feu l'Empereur règle
Les électeurs nationaux,
Nous montre que des étourneaux
Ont pondu dans le nid de l'aigle.

L'urne du vote universel
Devient la singulière arène
Où, contre l'ordre naturel,
Le fretin dompte la baleine.

Des tribuns par S...d embrassés
Parlent d'émanciper les femmes :
Est-ce que par hasard ces dames
Ne s'émancipent pas assez ?

Couverts du vieux masque des traîtres,
Les G.....s et les N.....s
D'un peuple ne se font laquais
Que pour en devenir les maîtres.

Lorsqu'à la popularité
L'honneur se livre en sacrifice,
Cette sirène au prompt caprice
Se paie en infidélité.

Guizot meurt, mais chez les Quarante
On dit que, malgré les appâts
Et de leur gloire et de leur rente,
Les esprits ne reviennent pas.

C'est par de nouvelles amorces
Qu'un théâtre veut émouvoir;
Et si l'âme ne s'y fait voir,
On y montre beaucoup de torses.

Belleville, à ce qu'il paraît,
Veut pendre quiconque présume
Que Garibaldi tient la plume
Aussi mal qu'Hugo se battrait.

Alors qu'un des blancs à Versailles
Nous quitte pour passer au bleu,
Par de bien justes représailles
A son tour on le quitte un peu.

Du titre de vieux-catholiques,
Des détroqués, parant leur front,
Touchent de vivantes reliques
Au nom d'un hymen lesté et prompt.

ne sera pas intervenue, ne se reconnaît pas le droit de procéder au remplacement des titulaires actuels.

On parle toujours d'une crise ministérielle dès la rentrée de l'Assemblée; c'est, en effet, très-vraisemblable. Diverses listes ont déjà été publiées; voici celle que donne le *Périgord*; nous la reproduisons à titre de renseignement:

Intérieur, M. de Broglie; justice ou instruction publique, M. de Fourtou; M. Deppeyre prendrait le portefeuille laissé vacant par M. de Fourtou; marine M. La Roncière Le Noury; guerre, M. de Cisse; commerce, M. Deseilligny; affaires étrangères, M. le duc Decazes; finances, M. Mathieu Bodet.

Les journaux radicaux, continuant la campagne commencée, annoncent que la question de l'ambassade française au Vatican sera posée devant l'Assemblée, soit lors de l'interpellation projetée par la droite sur le retrait de l'*Orénoque*, soit lors de la discussion du budget des affaires étrangères. Cette dernière date remettrait la question à un terme éloigné, le budget de 1875 ayant été voté avant les vacances, et celui de 1876 n'étant pas encore préparé.

On lit dans *Paris-Journal*:

A propos des troubles qui ont eu lieu lundi à l'École de Médecine, il est à remarquer que ce ne sont presque jamais les étudiants qui sont les auteurs de ces troubles, mais presque toujours des individus étrangers à l'École.

C'est ainsi que dans les dernières années de l'Empire certains individus, qui depuis ont été les chefs de la Commune, ne manquaient jamais de paraître à l'École de Médecine les jours de désordre. Un des premiers exploits de Raoul Rigault fut, lors de l'émeute qui éclata à propos du professeur See, de monter sur le socle de la statue de Bichat, qui est dans la cour de l'École, et de là de prononcer un discours politique et anti-religieux. Et jamais Rigault n'avait été étudiant. Pilotell, Dacosta, Luguet, Humbert, Maroteau et quelques autres polissons qui n'avaient jamais pris la moindre inscription, étaient toujours à l'École de Droit ou de Médecine chaque fois qu'il s'agissait d'y organiser une manifestation.

Toujours à propos des troubles de l'École de Médecine, on lit dans le *Figaro*:

« Pourquoi, nous écrit-on, le gouvernement ne se décide-t-il pas à fonder des Écoles de Médecine sur le plan de l'École d'Alfort ou de l'École polytechnique, où les élèves seraient résidents et soumis à une règle garantissant le bon emploi du temps et la direction judicieuse des études? Quel progrès pour la science! Quelles économies et quelle sécurité pour les familles! »

De la perte de l'Idumée
Israël se plaindrait à tort;
L'or ne s'en va pas en fumée
Et Juda tient le coffrefort.

Sous des berceaux de verts lentisques,
Au lieu d'un plus doux passe-temps,
Le fils réformé des sultans
Lit le journal aux odalisques.

Dans le noble pays du Cid,
Serrano règne, mais ne cite
Qu'un amusement illicite
Pour ressembler au roi David.

Du Guadalquivir à la Sprée
L'ambition se permit tout,
Et j'ignore en quelle contrée
Le bon droit restera debout.

L'antique Lion de Venise
Lèche les pieds d'un Savoyard,
Et Rome pour son étendard
De R...ne a pris la chemise.

A New-York on prouve aux époux
Que pour eux la grâce consiste
A s'aller faire coiffer tous
Chez un prédicant calviniste (1).

(1) Le révérend M. Beecker, dont les relations avec la femme d'un de ses amis aboutissent à un procès scandaleux.

Suivent des considérations fort intéressantes, mais que nous ne pouvons développer ici. En tout cas, il y a là un projet qui mérite examen.

L'exposition des peintures décoratives de Paul Baudry a produit, tant par les entrées que par la vente du catalogue, un chiffre brut de 48,262 fr. Les dépenses indispensables et le droit des pauvres, que l'assistance publique a prélevé sur ce spectacle, font un total de 44,095 fr. 65 c.; sur le produit net, 2,000 fr. ont été envoyés aux indigents de la Roche-sur-Yon, ville natale du grand artiste. Une somme de 40,722 fr. a été versée dans la caisse du volontariat de l'École des Beaux-Arts. Les 21,442 fr. qui restent sont donnés à l'association des artistes. La *Presse* fait remarquer que l'homme qui distribue ainsi son argent entre ses confrères et ses élèves n'a pas 6,000 fr. de rente.

Des faits d'une certaine gravité se sont produits lundi dernier à Saint-Just-en-Bas (Loire). Après la fermeture des cabarets, un groupe de cinquante à soixante personnes s'est réuni sur la place en protestant contre l'heure de fermeture. Les gendarmes, ayant voulu parlementer avec la foule, furent accueillis à coups de pierres. Ils se retirèrent alors et revinrent au bout d'un moment accompagnés d'un conseiller municipal et du garde champêtre. Ils furent reçus, comme la première fois, par des cris et le chant de la *Marseillaise*.

Un individu qu'ils voulurent arrêter fut arraché de leurs mains. En outre, les pierres continuaient à pleuvoir. L'un des gendarmes en reçut une à la jambe, un autre fut frappé en pleine poitrine. Voyant que leur vie était en danger, les gendarmes donnèrent à la foule très-surexcitée six avertissements; à la suite desquels ils tirèrent cinq coups de revolver. Le rassemblement s'est alors dissipé, sans que personne ait été atteint, mais il est allé se reformer à quelque distance du village, sur la route que les gendarmes devaient suivre pour rentrer à leur caserne. A la suite de l'enquête à laquelle les magistrats se sont livrés, quatre des principaux meneurs ont été mis en état d'arrestation.

On lit dans l'*Armorique*, de Saint-Brieuc:

« Depuis quelques jours, dans notre ville, ont peut voir étalées, notamment sur les affiches blanches de l'administration, des inscriptions au charbon et des plus incendiaires: A bas les prêtres! Vive la Commune! Délivrons les communards. »

« Les honnêtes gens, députés, conseillers généraux ou municipaux, qui croient encore à une République paisible, devraient enfin être éclairés (au pétrole) sur les manœuvres et les monstrueuses intentions de leurs électeurs dont ils ne sont que les marchepieds. »

L'Angleterre a de grands vaisseaux;
Mais, quand il s'agit de grands hommes,
Wettminster, à l'heure où nous sommes,
Les tient couchés sous ses arceaux.

Même dans les Antipodes,
Dans le pays des Kangourous,
D'honnêtes gens sont incommodes
Et paraissent des loups-garous.

Avant peu, chacun à son aise
Et sans crainte d'être éventré,
Pourra se vanter d'être entré
Chez quelque belle Japonaise.

La Chine n'a plus son grand mur
Dont rien n'a retardé la chute,
Et son Fils-du-Ciel semble mûr
Pour une prochaine culbute.

Qui donc ignore les vertus
De la douce Revalessière?...
Purgon, grâce à ses prospectus,
Monte en carrosse et non derrière.

Des reflets de l'or le plus pur
Vingt cercles fameux respandissent;
Mais jurerait-on à coup sûr
Que jamais des Grecs ne s'y glissent?

LE CONFLIT PROTESTANT.

Nous n'avons pas voulu nous occuper jusqu'ici du conflit qui s'est élevé, il y a plusieurs années déjà, au sein de l'Église protestante calviniste de France; ce conflit étant arrivé aujourd'hui à sa dernière période et ne pouvant rester plus longtemps sans solution, nous allons dire quelques mots de son origine, dont plusieurs journaux ont parlé sans être suffisamment renseignés.

Les protestants français sont divisés en deux partis, à peu près d'égal force: les orthodoxes et les rationalistes ou libéraux. M. Guizot était, il y a quelques mois encore, le chef du premier parti; M. Coquerel fils est le chef du second. Tous deux ne sont en somme que les continuateurs de la querelle commencée aux environs de 1860 entre les pasteurs Adolphe Monod et Anathase Coquerel père, querelle qui n'a fait que s'envenimer depuis lors.

Les orthodoxes admettent et veulent qu'on admette sans discuter tous les faits relatés dans la Bible; les rationalistes, au contraire, prétendent que le principe du protestantisme étant le libre examen, chaque fidèle a le droit de comprendre la Bible à sa manière, et par conséquent de douter de ce qui ne lui semble pas clairement démontré.

De l'application de ces deux systèmes sont sorties les divisions qui affligent aujourd'hui l'Église protestante de France.

Les orthodoxes croient et veulent qu'on croie à la divinité absolue de Jésus-Christ, qu'ils adorent comme Dieu lui-même.

Les rationalistes doutent, et permettent qu'on doute de la divinité du Christ, qui pourrait bien n'être en somme qu'un homme supérieur, ou inspiré.

Tel est le conflit ramené à sa plus simple expression, et débarrassé de tous les détails secondaires dont la polémique des journaux l'a entouré.

Jusqu'à l'année dernière, les deux partis étaient restés en présence, et les pasteurs orthodoxes et rationalistes montaient en chaire indistinctement et à leur tour.

Mais au synode de 1873, le parti orthodoxe ayant obtenu une majorité de cinq voix, il s'empressa de décréter, entr'autres choses, une confession de foi, sans l'acceptation de laquelle on ne pourrait plus à l'avenir être élu pasteur.

C'était fermer dans un délai prochain toutes les chaires de France au parti rationaliste.

Le synode modifiait en outre les conditions d'élection des conseils presbytéraux et des consistoires. Il élevait de trente à trente-cinq ans la limite d'âge nécessaire pour être électeur, et de un an à cinq ans la durée du domicile. De plus, l'acceptation de la confession de foi déjà exigible chez l'élu, devenait indispensable pour l'électeur.

Le parti rationaliste refusa de se soumettre au nouveau décret du synode; et aux élections de janvier 1874, les consistoires libéraux de France, au nombre de quarante-deux, firent leurs élections d'après l'ancien système.

Ces élections ayant été cassées par M. de

Petit journal qui se croit grand,
Figaro, de chacun se moque;
Mais, par procédé réciproque,
Au double chacun le lui rend.

Le théâtre parlementaire
Est un vrai pandémonium,
Aussi nous irions au parterre
« Et sit dominus vobiscum. »

DICKSON.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 16 novembre 1874.

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra-comique en 2 actes, paroles de MM. de Saint-Georges et Gaillard, musique de Donizetti.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'Adolphe Adam.

Le spectacle commencera par:

Une Allumette entre deux feux,
vaudeville en 1 acte, de M. Honoré.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. »/».

Cumont, ministre des cultes, au mois de septembre dernier, les libéraux ont décidé qu'il n'y avait pas lieu pour le moment d'en faire de nouvelles, mais ils ont en même temps déclaré qu'ils ne se soumettraient pas plus en janvier 1875, qu'ils ne s'étaient sou-

mis en janvier 1874.

Le conflit en est là. Comment se terminera-t-il? Il faut évidemment qu'il ait une solution avant les élections prochaines; quelle sera cette solution?

Nous n'avons pas à prendre parti ici pour l'un ou l'autre camp; nous croyons cependant, quel que soit celui qui triomphe, que la religion protestante sortira de la lutte profondément affaiblie.

Cet affaiblissement était d'ailleurs inévitable, et la crise qui va se dénouer ne pouvait pas ne pas éclater un jour ou l'autre. De quelque manière que l'on envisage la religion protestante, son principe même devait fatalement l'entraîner.

Les révolutions religieuses comme les révolutions politiques sont condamnées à ne pas s'arrêter à moitié chemin.

Qu'il le veuille ou non, le parti orthodoxe protestant est en train de se rapprocher du catholicisme; de son côté, le parti rationaliste est bien près de tomber dans la librepensée.

(Paris-Journal.)

J. TASCHEREAU.

Encore une figure originale de moins.

M. J. Taschereau, administrateur honoraire de la Bibliothèque nationale, vient de mourir.

L'âge et la goutte se sont réunis pour l'emporter.

Né en 1804, à Tours, il avait pour père un homme qui avait acquis, durant la première Révolution, une notoriété d'un genre à part. M. Taschereau père ne s'était pas seulement épris des idées nouvelles; il les avait épousées au point de servir d'ami zélé à Maximilien Robespierre. Voilà, du moins, ce qui résulta du fameux rapport de Courtois sur les papiers saisis chez le dictateur après le 9 thermidor.

Il était bien entendu que, sortant d'un pareil milieu, M. Jules Taschereau ne pouvait, étant arrivé à l'âge d'homme, que faire partie de l'opposition la plus avancée.

Ce fut, en effet, ce qui ne manqua pas d'arriver.

En se présentant à Paris vers les dernières années de la Restauration, le jeune Tourangeau s'y vit bien vite recommandé par les sommités de la gauche. Apprenti journaliste, il débuta au *Courrier français* et à la *Revue française*. Cependant, comme le vent du jour était, avant tout, à la littérature, il se mit en devoir d'être surtout littérateur.

Il commença par donner une édition des œuvres de Molière, éclairées de notes et de commentaires. Cet essai lui ayant porté bonheur, il s'attacha à l'ombre du grand Poquelin avec le plus louable acharnement. En 1825, donc, il fit paraître une *Histoire de la vie et des écrits de Molière*, et ce travail est demeuré le meilleur de ses ouvrages.

Très-remuant, il avait connu de bonne heure Armand Carrel et M. Thiers; aussi lorsqu'on fonda le *National*, fit-il partie de la rédaction de ce journal, mais sans éclat.

Néanmoins, lorsque la révolution de Juillet eut renversé la branche aînée, il fut de ceux qui se partagèrent les dépouilles des vaincus. On lui donna d'abord le titre de secrétaire général de la préfecture de la Seine, mais pour fort peu de temps. De l'Hôtel-de-Ville il passa au Conseil d'Etat en qualité de maître des requêtes.

Au fond, servir le pouvoir n'était guère son fait; il se démit de ses nouvelles fonctions pour revenir aux lettres. En traversant les bureaux, M. J. Taschereau avait été frappé de la prodigieuse quantité de documents historiques de toute sorte qu'on rencontra dans les divers ministères. De cette observation résulte alors un recueil d'une nature toute nouvelle fondé par lui; c'était la *Revue rétrospective* (1833-1837, 2^e vol.), un incroyable réservoir de faits, de dates et d'anecdotes.

Dans le même temps, ou à peu près, un vieux ballot de manuscrits trouvés au fond d'un grenier lui fut soumis en même temps qu'à M. de Montmerqué; c'est de ce bloc de vieux papiers qu'ont été tirés les 6 volumes si intéressants qu'on connaît sous le titre: *Historiettes de Tallemant des Réaux*.

A très-peu de temps de là, il fut élu député par l'arrondissement de Loches (Indre-Loire).

et-Loire). On vit alors le fils de l'ancien ami de Robespierre s'asseoir à l'extrême gauche et y tenir une posture tout-à-fait exceptionnelle. N'ayant rien d'un orateur et voulant voir son nom souvent imprimé dans les comptes rendus du *Moniteur universel*, le nouvel élu y réussissait en y interrompant à chaque séance. Timon (M. de Cormenin) le comparait pour ce motif à un chien de garde qui mordille toujours au jarret les gens de mauvaise mine.

Ceux que mordillonnait si bien l'interrompateur étaient les organes du gouvernement, les ministres, M. Guizot, de préférence à tous les autres. C'était, ne l'oublions pas, dans le président du conseil que s'était surtout incarnée la contre-révolution, par conséquent l'opposition quand même.

Vingt fois, cent fois, M. Taschereau a crié à l'orateur : — Vous êtes l'homme de Gand ! — Vous avez été à Gand ! — C'est la fumée de Waterloo qui vous étouffe ! — Et autres aménités oratoires de même farine.

Quand éclata le 24 février, M. Taschereau jugea que le moment était bien choisi pour reprendre le commerce des vieux papiers. M. Ledru-Rollin, le nouveau ministre de l'intérieur, aidant, il refit donc la *Revue rétrospective*. On fureta un peu partout ; on alla des cartons du ministère des affaires étrangères au registre des fonds secrets : on fit main basse sur les dossiers particuliers de la préfecture de police et sur les arcanes de la maison du roi. Moyennant ces bonnes aubaines, la *Revue rétrospective* (1 fort vol. grand in-8° à deux colonnes) eut un très-grand succès, comme tout ce qui est encombré de scandale.

La *Revue rétrospective* réussit même un peu trop, au gré de son publieur ; M. J. Taschereau eut maille à partir avec plus d'un de ceux dont il avait imprimé les noms. Capo de Feuillide dirigea contre lui une algarade en plein boulevard, d'autres lui firent des procès. Entr'autres documents, la *Revue* avait imprimé une manière d'interrogatoire, sous ce titre : *Déclarations faites par *** devant le ministre de l'intérieur (M. Duchâtel)*, à la suite de l'affaire de mai 1839 (échauffouré Barbès). Auguste Blanqui, suffisamment désigné comme auteur de ce *confiteor*, prit la plume pour réclamer ; il publia donc à son tour une feuille volante, qu'on tira à 100,000 exemplaires, qu'on vendait un sou et dans laquelle le directeur de la *Revue* était taxé d'imposture. Il sortit de là un démeté, une enquête, une contre-enquête et finalement la déclaration d'un jury d'honneur présidé par le citoyen Etienne Arago, déclaration dans laquelle nul ne vit goutte.

Cependant, le plus clair de tout cela, ce fut que les Montagnards, qui formaient l'élite du club Blanqui (Conservatoire de musique), avaient jugé à propos de condamner M. Taschereau à mort. L'exécution de la sentence (mars 1848) fut ajournée à des temps meilleurs.

On pense bien que le directeur de la *Revue rétrospective* n'ignora pas ces détails. Il fallait prendre des précautions, et il ne manqua pas d'en prendre. En même temps, à la Constituante où il siégeait, il passa tout-à-coup de gauche à droite, votant désormais avec les royalistes et n'interrompant plus personne.

Quand le prince Louis-Napoléon Bonaparte fut élu président le 10 décembre, la conversion de M. Taschereau était complète. Il ne voulait plus entendre parler de la révolution ni des révolutionnaires.

Après le 2 décembre, il était appelé à la bibliothèque impériale, section du Catalogue. Cet emploi modeste l'a conduit d'abord à devenir chevalier de la Légion d'Honneur, et ensuite administrateur général de la Bibliothèque.

Politique à part, M. Taschereau était le meilleur choix qu'on pût faire à cet égard. Il avait tout à la fois le respect et l'amour des livres. Pendant les dix-huit années de l'Empire, il a rendu de grands services aux bibliophiles et à notre admirable Bibliothèque.

On s'est mis à dire hier qu'il était mort de chagrin pour avoir été remplacé dans ses fonctions par M. Léon Lavedan, l'ancien préfet de Nantes. Mort de chagrin à soixante-douze ans et avec la goutte, cela rappelle le mot du poète comique : Mort d'amour et d'un grand coup d'épée.

JRMAN VALTER.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens que, conformément à l'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 9 novembre 1874,

Les électeurs de la commune de Saumur sont invités à se réunir à la *Mairie de Saumur*, le dimanche 22 novembre 1874, à l'effet de procéder, par bulletin de liste, au renouvellement intégral du Conseil municipal.

Le scrutin sera ouvert à huit heures du matin et sera fermé à six heures du soir.

Pour la commune de Saumur, le nombre des Conseillers municipaux à élire est de VINGT-SEPT.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 12 novembre 1874.

Le Conseiller municipal délégué faisant fonctions de Maire de Saumur,
BODIN.

Le quatrième trimestre des assises de Maine-et-Loire — année 1874 — ouvrira à Angers lundi prochain, 16 novembre, sous la présidence de M. Luzu, conseiller à la Cour d'appel d'Angers, ayant pour assesseurs MM. Mérot et Jousset, conseillers à la même Cour.

Nous avons donné, la semaine dernière, les noms des jurés de notre arrondissement.

Les commissaires de police ainsi que la gendarmerie, sur tout le territoire de la France, ont reçu les ordres les plus formels de prêter leur concours pour découvrir les réfractaires des classes 1855 à 1866 qui, malgré les avis réitérés de l'administration, ne se sont pas encore fait inscrire sur les contrôles de l'armée territoriale.

Faits divers.

UN PARI DE 50,000 FRANCS.

M. de Zubowitz, lieutenant aux honveds hongrois, vient de gagner un pari assez important qu'il avait contracté dernièrement avec un de ses amis.

Il s'agissait, pour M. de Zubowitz, de faire le trajet de Vienne à Paris, sans changer de monture, en l'espace de quinze jours. L'enjeu était de 50,000 fr.

Parti de Vienne le 25 octobre, à dix heures du matin, M. de Zubowitz est arrivé lundi matin 9 novembre, à neuf heures trois quarts, à la barrière du Trône, devant ainsi d'un quart d'heure le moment minimum fixé par son adversaire. Le terme fatal était midi.

Peu s'en est fallu que M. de Zubowitz ne gagnât son pari de beaucoup plus, car sans un accident arrivé à son cheval dans une écurie à Tournant, à environ 50 kilomètres de Paris, il serait entré dans Paris pendant la nuit du 8 au 9.

Le cheval avait reçu d'un compagnon d'écurie un coup de pied qui l'a blessé assez gravement pour nécessiter quelques heures de repos et qui a un instant failli compromettre le succès du pari lorsqu'il était gagné presque sûrement. M. de Zubowitz a fait ce trajet sur une bête fort ordinaire et qui lui sert de cheval de service au régiment.

M. le comte de Seilern, secrétaire de l'ambassade d'Autriche, attendait à la barrière du Trône en qualité de juge à l'arrivée ; il était entouré de plusieurs attachés à l'ambassade, d'une dizaine de membres du Jockey-Club, de quelques représentants de la presse, entr'autres M. Frédéric Kohn, le représentant de la *Presse de Vienne*, et le représentant du *Tagblatt*.

M. de Zubowitz ne paraissait nullement fatigué ; il est allé se changer au Grand-Hôtel et a été déjeuner avec ses amis, de fort bon appétit et pas du tout de l'air d'un homme qui vient de faire 4,200 kilomètres en quinze jours, soit 80 kilomètres par jour.

Tout le high-life viennois s'occupait de ce pari et s'y intéressait vivement.

Pendant tout le trajet, les dépêches se succédaient, annonçant le passage du parieur à tel endroit et à telle heure.

Un betting important s'était établi, et les les parieurs contre ne sont qu'à moitié contents de la victoire de M. de Zubowitz, qui, à leur point de vue, aurait bien pu butter contre une petite pierre ou seulement tomber dans un grand trou.

Enfin, M. de Zubowitz a rempli les condi-

tions de son pari si naturellement qu'il n'a pas l'air éloigné de s'en retourner par le même chemin et aux mêmes conditions ; par exemple, je crois que le cheval déclarera forfait de son autorité privée.

Cet exploit, tout extraordinaire qu'il paraisse, n'égale pas celui qui fut accompli sous le règne de Louis XVI par le fameux prince de Ligne, et qui consistait à effectuer en six jours le trajet de Vienne à Paris ; ce qui donnait 160 kilomètres par jour, soit quarante lieues ; mais le prince avait la faculté de changer de monture, sans cependant mettre pied à terre. On le transportait donc avec sa selle d'un cheval sur un autre et il mangeait et buvait sans descendre.

Plus fatigué que M. de Zubowitz, on fut obligé, à son arrivée, de lui couper ses bottes par lamères afin de les lui enlever, et, mis dans un bon lit de plumes, le prince dormit trente heures sans désemparer.

On n'en finirait pas si on voulait raconter tous les exploits de ce genre ; cependant nous ne passerons pas sous silence le transport effectué en chaises de poste, charrettes ou autres, de la garde impériale, par les ordres de Napoléon I^{er}, d'Espagne en Autriche. Le transport s'accomplit en quinze ou dix-sept jours.

Et enfin, les agents de change de Lyon, avant la création des chemins de fer en France, avaient installé entre Lyon et Paris, et vice versa, un service de chevaux de pur sang, afin de transporter les ordres de Bourse de ces messieurs et de rapporter les réponses. Ce trajet se faisait avec une vitesse vraiment extraordinaire.

* *

Le *Figaro* a fait prendre mardi des nouvelles de *Caradoc*, la jument sur laquelle M. Féodor de Zubowitz vient de gagner son pari.

Caradoc va bien, et a absorbé dans sa journée douze litres d'avoine, sans compter un nombre respectable de carottes. Elle a reçu, naturellement, un très-grand nombre de visiteurs, mais cela n'a paru aucunement l'intimider.

M. de Zubowitz, qui ne paraît pas fatigué, s'est promené une partie de la journée.

Dernières Nouvelles.

La commission de permanence a tenu sa dernière séance hier.

Président, M. Buffet ; vice-président MM. Benoist-d'Azy et Martel.

On pensait que cette séance serait sans importance et que tout se bornerait à une interpellation de M. Tirard sur les rigueurs contre la presse et une aussi de M. Feray sur les chemins de fer.

M. de Chabaud-Latour, ministre de l'intérieur, et M. Caillaux, ministre des travaux publics, étaient présents.

La gauche a dû interpellier, dit-on, la commission de permanence sur le sectionnement électoral des villes.

A la suite de troubles, les cours de la Faculté de médecine de Paris ont été suspendus avant-hier pour un mois.

Par décrets insérés à l'*Officiel*, sont nommés :

Préfet de Nice, M. Decrais, en remplacement de M. de Villeneuve-Bargemont, mis en disponibilité sur sa demande ;
Préfet de Tours, M. Ferrand ;
Préfet de Caen, M. Perthuis ;
Préfet de Chartres, M. Tourville ;
Préfet de Moulins, M. Nervo.

Frontière d'Espagne.

Les troupes de Laserna occupent les positions carlistes. Laserna est entré à Irun.

Bayonne, 12 novembre.

Les carlistes, battus, ont été obligés de lever le siège d'Irun.

Ils se sont retirés, avec don Carlos, dans les montagnes.

La lutte a été sanglante. *Havas.*

D'un autre côté, nous lisons dans l'agence télégraphique américaine :

« Bayonne, 11 nov., à h. 4/2, soir.

» Loma a attaqué hier, à une heure de relevé, les positions carlistes en avant d'Irun. Quelques-unes furent prises d'abord, mais les assaillants furent ensuite repoussés et rejetés en désordre sur Saint-Sébastien.

» Le maréchal Elio et don Carlos assistaient à l'affaire ; les guides royaux, commandés par Calderon, ont pris part à l'attaque.

» Quatorze maisons ont été incendiées par Lona avant le commencement de la bataille. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 31 octobre 1874.

NAISSANCES.

- Le 1^{er}. — Émile Lansade, rue Daillé.
- Le 2. — Hermance Cailleau, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 3. — Joséphine-Marie Cadeau, au Petit-Puy. — Georges-Louis Cormier, rue Dacier.
- Le 5. — Gabriel-André Choiseau, à l'Hospice.
- Le 6. — Victoire Herbault, à l'Hospice. — Joséphine-Augustine Brechelière, à l'Hospice.
- Le 7. — Marie-Gabrielle-Lucile Birocheau, rue de Bordeaux.
- Le 9. — Charlotte-Eugénie Fayot, rue du Pressoir-Saint-Antoine.
- Le 10. — Jeanne-Lucie-Marguerite Lorrain, rue du Portail-Louis.
- Le 12. — Rachel-Louise Beauquis, rue de la Fidélité.
- Le 13. — Victorine-Ernestine Causse, rue de la Croix-Verte.
- Le 14. — Maurice-Édouard-Léon Trouvé, rue Saint-Jean. — Frédéric Michelet, rue de Rouen. — Joseph-Alexis Coquau, montée du Fort.
- Le 18. — Philomène-Augustine Poirier, rue de l'Hôtel-Dieu. — Victor Favreau, à l'Hospice.
- Le 19. — Joséphine Piquet, rue de Rouen.
- Le 24. — Henri Leveau, rue des Potiers.
- Le 25. — Louis Guiocheau, rue de la Visitation.
- Le 27. — Georges Fischer, place de la Bilange. — Victor Deruet, rue de Fenet.
- Le 28. — Jeanne-Marie-Antoinette Colin, rue du Portail-Louis.
- Le 29. — Émile-Antoine Ribière, rue de Fenet. — Alexandre Grégoire, rue de Fenet.

MARIAGES.

- Le 13. — Joseph Bottreau, tailleur de pierre, et Victoire-Henriette-Sylvie Huvelin, domestique, tous deux de Saumur.
- Le 17. — René Guillemet, journalier, et Marie Voland, chapelière, tous deux de Saumur. — Charles Ledoux, couvreur, et Louise Pichot, lingère, tous deux de Saumur.
- Le 20. — Adrien-Marie-René Jouin, médecin, de Chalonnès-sur-Loire, et Juliette-Eugénie Audiganne, sans profession, de Saumur.
- Le 26. — Félix-Joseph Outreman, journalier (veuf), et Marie-Émilie Niveleau, journalière, tous deux de Saumur. — Abel-Louis Allard, employé, et Marie-Blanche Royer, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

- Le 1^{er}. — Célestine-Marie-Louise Renard, 1 mois, rue du Petit-Maure.
- Le 4. — Jean Mahé, facteur rural, 31 ans, rue Saint-Nicolas.
- Le 9. — Olympe Coulon, couturière, 55 ans, veuve Amat Pernot, rue de la Petite-Douve.
- Le 10. — Victorine-Héloïse Péan, sans profession, 26 ans, rue de la Gueule-du-Loup.
- Le 11. — Urbain Jagot, concierge du cimetière, 55 ans. — Pélégie Pautel, journalière, 28 ans, épouse Jules Desbois, rue de la Visitation.
- Le 14. — Gauré, rentier, 71 ans, rue de Fenet.
- Le 16. — François Lascoux, marchand colporteur, 55 ans, rue de Fenet. — Pierre-Hippolyte Pallu, pâtissier, 59 ans, rue d'Orléans.
- Le 17. — Anne Vaucel, journalière, 63 ans, épouse Pierre Leveau, rue du Marché-Noir.
- Le 18. — Marie-Blanche-Genève Goguet de Boishéraud, sans profession, 24 ans, rue des Pâiens. — Camille-Eugénie Rousseau, rue de l'ancienne-Gare.
- Le 20. — Arsène Camin, couturière, 78 ans, veuve Louis Bodeau, à l'Hospice. — Judith Ouvrard, journalière, 40 ans, à l'Hospice.
- Le 21. — Auguste Lambert, employé, 18 ans, rue Courcouronne.
- Le 24. — Étienne Caron, retraité, 87 ans, place des Récollets. — Côme-Paul Nay-Châtillon, propriétaire, 77 ans, rue de la Tonnelle.
- Le 27. — Henri Lhermite, menuisier, 35 ans, à l'Hospice.
- Le 29. — Clémentine-Joséphine Joucelin, couturière, 28 ans, épouse Pierre Bedat, rue Saint-Nicolas.
- Le 31. — Catherine Cariollan, journalière, 38 ans, épouse Victor Cosse, à l'Hospice. — Louise Archambault, épicière, 65 ans, épouse Pierre Jolly, rue de Fenet.

